

## Marie Moret à Léon Philippe, 6 janvier 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (161r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Léon Philippe, 6 janvier 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53518>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [6 janvier 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Philippe, Léon](#)

Lieu de destination 23 bis, rue de Turin, Paris

# Description

RésuméMarie Moret accuse réception de la lettre de Léon Philippe du 3 décembre 1898 et du mandat postal de 10 F qu'elle contenait pour son réabonnement au journal *Le Devoir*.

NotesDeux lettres sont copiées sur le folio 161r.

SupportLe nom du correspondant, « Philippe Léon » est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Monsieur ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

161

Nîmes 6 janvier 1899

14 rue Bourdaloue

Monsieur Philibert Léon

J'ai l'honneur de vous accuser  
réception de votre lettre du 3<sup>e</sup>  
contenant un mandat de six  
fours pour notre abonnement  
au "Débar".

Je vous remercie, Monsieur,  
de cette encourageante preuve  
de sympathie. Par ce même  
courrier, j'en informe le  
bureau des "Débats", chez moi,  
au domicilier.

Adieu je vous prie  
Monsieur, l'expression de mes  
sentiments les plus distingués  
V. G. B. L. Godin

Nîmes 6 janvier 99

Monsieur Burdant

Je vous confirme ma lettre Vier  
et vous présente ci-joint la lettre  
Léon Philippe avec son mandat  
de renouvellement au "Débar".

Je lui en accorde réception  
à lui-même par ce courrier  
Tout bien dit. Bien à nouveau.

Je suis en grand travail  
s'appliquant à économie forcée

Les amitiés à nos deux  
votres et autres habitués

M. Godin